

Compte-rendu de la réunion du CST du 19 juin 2020

(à partir des notes de Maria Uberti)

Connectés : Eléana Mylona, Maria Uberti, Marie Françoise Guittard-Maury, Monique Gibeault, Jacques Boulanger, Bénédicte Bonnet-Vidon et Emmanuelle Chervet secrétaire scientifique du C.A.

Excusés : Dominique Tabone-Weil, Jean Damien Huret, Nicole Warin, Dominique Heimbürger, Hélène Parat, Geneviève Welsh (bien qu'en instance de démission).

Se sont déclarés démissionnaires : Geneviève Welsh (en instance de démission), Guy Cabrol, Sophie Charme, Piotr Krzakowski.

ODJ

1- travaux du CST pendant la pandémie et le confinement.

2- bilan de la première année du CST.

Informations données au CST par Eléana Mylona au sujet du **remplacement des membres du CST ayant déclaré leur démission au CST** (copie à la présidente).

Guy Cabrol (en janvier) et Sophie Charme (en mars) ont démissionné. Geneviève Welsh a énoncé sa démission lors de la réunion de janvier, mais y réfléchit encore nous informe Monique Gibeault. Piotr Krzakowski a envoyé sa démission la veille de la réunion de juin. Eléana Mylona communique la réponse de la présidente qui évoque à ce sujet des problèmes de procédure d'enregistrement des démissions, et par conséquent du remplacement des membres, la démission doit se faire par courrier du démissionnaire au secrétariat général de la SPP. Les membres démissionnaires peuvent alors être remplacés par les candidats selon la liste subsidiaire des élections de 2019. Eléana Mylona communique des échanges avec la présidente qui n'avait pas en tête que le RI prévoit le remplacement des membres démissionnaires, et aborde des problèmes de procédure dans la mesure où si leur démission ne soit pas validée par le secrétariat général, ils doivent être convoqués encore en réunion, alors qu'ils ne viennent plus. Cette situation amène le CST à être démuni pour pouvoir remplacer les démissionnaires et pose des questions sur la validité d'éventuels discussions, votes et décisions en CST. De plus la situation de Geneviève Welsh qui ne se présente plus aux réunions fait que sa tâche de secrétaire adjointe de prise de notes n'est pas assurée.

1- Travaux du CST pendant la pandémie et le confinement.

Trois réunions ont eu comme objet la mise en commun de nos expériences durant le confinement. Le 20 mars au début du confinement, le 15 mai au début du déconfinement, aujourd'hui un mois après le déconfinement.

Maria Uberti résume la réunion du 20 mars sous le coup du traumatisme constitué par l'injonction officielle à ne plus recevoir nos patients en présence physique, bouleversement de nos repères. Monique Gibeault résume celle du 15 mai où furent approfondis les effets dans les mouvements transféro-contretransférentiels ainsi que des questions faisant peut-être évoluer notre corpus théorique métapsychologique.

L'idée de constituer un écrit rassemblant nos réflexions pour en dégager les axes majeurs est reprise. Les conférences covid du samedi très suivies ont abordé ces thèmes mais l'expérience collégiale vécue en CST et à la SPP durant la crise sanitaire pourrait laisser une trace de la créativité qui s'est fait jour au CST sous forme d'un écrit commun à tout le CST.

Aujourd'hui la réflexion s'engage sur la façon dont nous avons abordé le retour des patients dans nos cabinets et les conséquences de cette « petite révolution » sur nos façons de travailler à l'avenir.

Du côté des certains psychanalystes, pour des raisons de santé valables, les séances à distance peuvent être sécurisantes car elles évitent le risque de contamination et de formes graves de maladie covid. Certains souhaitent poursuivre à distance, c'est une question à mettre au travail avec le groupe SPP car cela soulève des questions éthiques et des questions sur l'évolution de nos pratiques.

E. Mylona rappelle que Freud a exercé durant la pandémie de grippe espagnole et n'a guère laissé d'écrit à ce sujet hormis l'annonce de la mort de sa fille dans sa correspondance privée et, dans une lettre à Ferenczi, la formule « la séance continue ».

Après ce « retour à Freud », nous revenons à aujourd'hui. Les séances depuis le domicile ont semblé confortables pour certains patients qui demandent à maintenir ces séances à distance et refusent de revenir au cabinet de leur analyste ou bien demandent des aménagements horaires tels que ceux ayant été imposés par leur situation familiale ou professionnelle durant le confinement. Se pose la question de l'intimité vécue par l'analyste, parfois déstabilisante hors du cadre habituel familial. De plus la parole des patients et notre écoute se sont modifiées, se focalisant davantage sur la perception infra-verbale des affects.

Une discussion s'engage. Certains pensent que du fait de la généralisation du télétravail et de l'usage d'internet, nous allons devoir pratiquer avec des patients et des supervisés dans un cadre à géométrie variable, un mixte associant séances à distance et séances au cabinet. Certains pensent qu'il faut maintenir les séances en présence physique avec le temps de rêverie durant le trajet (hors injonction officielle) et qu'il ne faut pas faire trop de concessions sur le cadre.

Il est souvent constaté, avec les modifications du cadre, une facilitation ou accélération du processus. Un débat s'engage sur les raisons pouvant éclairer ce constat : analystes et patients comme l'ensemble des collègues ont été soumis aux mêmes injonctions gouvernementales ; effets de l'usage des nouvelles technologies ; adaptation aux situations personnelles des patients par des aménagements horaires ; place plus importante de la communication non verbale et de notre participation affective.

Ce premier point de l'ODJ se clôt sur la décision de rédiger ensemble un texte commun dont Maria Uberti et Monique Gibeault prépareront la base de départ (trois réunions ayant correspondu à trois temporalités : entrée dans le confinement en mars, puis sortie du confinement en mai, enfin bilan et perspectives en juin). Chacun y ajoutera ses idées dans le but de parvenir à un texte court (deux pages) dégagant hypothèses sur les conséquences durables de cette crise sur nos pratiques et sur la théorie.

2- Bilan de la première année du CST.

Un constat est introduit par la secrétaire et partagé : nous n'avons pas pu travailler et n'avons pas respecté nos engagements à l'égard des collègues qui nous ont élus concernant l'analyse des réponses au questionnaire. C'est collectivement que nous devons nous questionner sur ce qu'il faut modifier pour y remédier.

Première réflexion : la méthode de travail sur laquelle il n'y a pas eu consensus.

Une partie du CST était pourtant très investie et prête à se mettre au travail de façon très technique dans le sens des engagements pris, et il y a eu des prises de position personnelles et conflictuelles sur la méthodologie. Pourtant suite à notre récente expérience collégiale durant la

crise sanitaire, un travail commun a été possible, est-ce en raison du plus petit nombre de participants aux réunions? Est-ce le respect existant entre nous lorsque nous échangeons sur la clinique ? Dès que nous abordons des questions institutionnelles les conflits au sein de la SPP se reproduisent ? Les trois groupes de travail n'ont pas pu se faire, la présence d'Eléana Mylona aux trois groupes était contestée car elle est secrétaire, surtout au groupe de l'analyse du questionnaire, alors qu'elle est responsable de l'organisation des réunions du CST. D'autres pensent que la constitution de ces trois groupes était précipitée et facteur de clivages, les conditions nécessaires n'étaient pas réunies.

Car ce n'est que lors de la lecture en réunion plénière CST en janvier de quelques réponses aux questions ouvertes des questionnaires que l'extrême importance de la prise en compte du contenu de ces réponses nous a rassemblés dans une dynamique de travail collective. Par ailleurs le CST actuel est essentiellement constitué de personnes souhaitant travailler à partir des réponses au questionnaire. Ce questionnaire avait été effectué par le CST précédent afin de recueillir l'avis du plus grand nombre possible des membres sur les raisons du désinvestissement à la SPP. Cette lecture par le CST actuel en janvier a montré que les réponses sont beaucoup plus riches que ce que le premier rapport en 2019 en restitue. L'exploitation en avait été elliptique, Eléana Mylona, Maria Uberti et d'autres avaient souhaité que la partie manquante soit prise en compte par respect pour l'engagement pris devant les collègues et l'investissement de ceux qui ont répondu.

Une nouvelle exploitation des réponses qualitatives est clairement souhaitée mais les conflits au sujet de la méthodologie ainsi que des conflits d'égos sont venus empêcher ce travail. Or le débat n'est pas resté collégial au sein du CST : il y a eu lettres et mails adressés au Conseil d'Administration. La secrétaire du CST Eléana Mylona était mise en cause alors qu'elle tient à une retenue qui ne lui permet pas d'intervenir en dehors du CST, et par ailleurs elle est tenue à assurer l'autonomie de fonctionnement du CST.

La discussion redémarre sur le choix de la méthode à employer pour l'exploitation des réponses ouvertes du questionnaire. En grand groupe ou en petit groupe ? Toutes les réponses ouvertes ou un échantillon tiré au hasard ? Le temps à y consacrer peut paraître trop important à certains. Eléana Mylona explique, en insistant sur la confidentialité interne à nos réunions, les difficultés créées par la non-conformité méthodologique de l'analyse des réponses ouvertes par le précédent CST. Les règles méthodologiques posées n'avaient pas été respectées. Maria Uberti le confirme. Pour trouver une méthodologie acceptée par tous ne faut-il pas confier l'analyse des réponses ouvertes à des professionnels tiers ? Un avis de professionnel des statistiques a renvoyé que le questionnaire n'a pas été suffisamment bien construit pour être exploitable statistiquement, de plus il y a une confidentialité interne à la SPP à respecter. Enfin il est probable que la SPP ne puisse pas allouer un budget suffisant pour cela.

Faut-il alors archiver ces questionnaires et réfléchir à un audit externe sur la situation à la SPP ? Malgré les imperfections dans sa constitution, ce questionnaire fait tout de même apparaître des éléments importants et surtout permet à entendre l'avis des membres sur le fonctionnement de notre institution. La restitution de l'analyse quantitative des réponses aux questions fermées suffit-elle, alors que par leurs réponses aux questions ouvertes les collègues suggèrent des perspectives essentielles ?

Jacques Boulanger propose qu'en raison de la difficulté à élaborer une méthodologie, le CST se dessaisisse de l'analyse de ce questionnaire. Eléana Mylona pense que l'exploitation qualitative de ce questionnaire dérange et elle nous dit que les questionnaires sont actuellement sous clé à l'initiative de la Présidente Clarisse Baruch suite aux lettres adressées en janvier au CA par certains

membres du CST. L'indignation de certains à cette information amène Emmanuelle Chervet à dire qu'elle «ne pense pas que Clarisse Baruch interdise l'exploitation du questionnaire et qu'en l'absence de projet précis du CST on l'a rangé pour qu'il ne traîne pas n'importe où ». Ce qu'Eléana ne confirme pas, ayant entendu de Clarisse Baruch :« personne ne touche au questionnaire ». « Tant qu'il y aura de la discorde » ajoute Emmanuelle Chervet.

Il est alors fait part d'un sentiment que le questionnaire semblait appartenir exclusivement aux anciens du précédent CST, mais la très intéressante séance de lecture collective de janvier 2020 a ouvert aux nouveaux membres l'accès aux réponses.

La discussion repart sur la détermination d'une méthode d'exploitation des réponses aux questions ouvertes. Faut-il travailler sur un échantillon tiré au hasard en supposant que les thèmes se recoupent, faut-il exploiter le contenu de toutes les réponses ? Certains regrettent que l'on n'ait pas pu avancer durant ces dernières semaines post confinement où par petits groupes nous aurions pu traiter les réponses si nous n'avions pas été très éprouvés à divers titres pendant cette période récente.

Nos mandats se termineront au printemps 2021 et la date proposée par Emmanuelle Chervet et Clarisse Baruch pour la réunion de restitution aux collègues des résultats d'analyse du questionnaire (novembre 2020) ne convient plus et doit être repoussée. Après discussion un accord se dégage pour **la reporter en début d'année 2021** (février avant les vacances scolaires d'hiver) de sorte que les collègues ayant plébiscité le maintien du CST en AG 2019 en aient pris connaissance avant l'AG 2021. L'avis des membres du CST absents aujourd'hui va être sollicité. Nous aurions un trimestre pour enfin travailler le qualitatif produit par nos collègues de la SPP. Le troisième vendredi de septembre est évoqué comme date de reprise après les vacances et les modalités de la réunion dépendront de l'évolution de la situation sanitaire.

FIN DE REUNION : 23 heures 32.